

MAIRIE de LE PRADET
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Conseil Municipal
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 10 DECEMBRE 2018

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	31

N° 18-DCM-DGS-083

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT & LE 10 DECEMBRE à quatorze heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 décembre 2018

OBJET DE LA DELIBERATION : ACQUISITION FONCIERE – ENTREE DE VILLE OUEST - DETACHEMENT PARCELLE AN 20

PRESENTS : Mmes et MM. Hervé STASSINOS - Valérie RIALLAND - Josiane SICCARDI - Pascal CAMPENS – Cécile GOMEZ – Jean-François PLANES – Bérénice BONNAL – Jean-Michel PEYRATOUT - Paul MOUROT - Denis CHAMBI - Viviane TIAR – Jean-Claude VEGA - Bénédicte LEMOIGNE – Daniel VESSEREAU – Daniel DUVOUX – Agnès BIASUTTO - Valérie AUBRY – Jean-Marc ILLICH - Nicole ROUX – Lionel RIQUELME - Frédéric FIORE - Jennifer DELI - Yves PARENT – Olivier DURAND - François MEURIER

POUVOIRS : Patrick ROUAS à Jean-François PLANES - Nicole VACCA à Jennifer DELI – Christian GARNIER à Hervé STASSINOS - Magali VINCENT à Cécile GOMEZ - Dominique ROLLAND à Valérie RIALLAND - Emmanuelle NIGRELLI à Frédéric FIORE

ABSENTS : Céline PRATI-AIGUIER - Stéphane BELTRA

SECRETAIRE de SEANCE : Valérie AUBRY

Monsieur Hervé STASSINOS donne lecture de l'exposé suivant :

La Commune du Pradet, en partenariat avec le Département du Var, vient de procéder au réaménagement de l'entrée de ville Ouest. Les travaux consistaient en la création d'un rond-point et d'une contre-allée avenue Général Brosset (RD559).

Pendant ces travaux, il s'est avéré que la parcelle AN 20, d'une surface totale de 4766 m², a été impactée d'environ 69 m². Le propriétaire a donné son accord pour une cession et la Commune procédera à l'acquisition à 1 € symbolique.

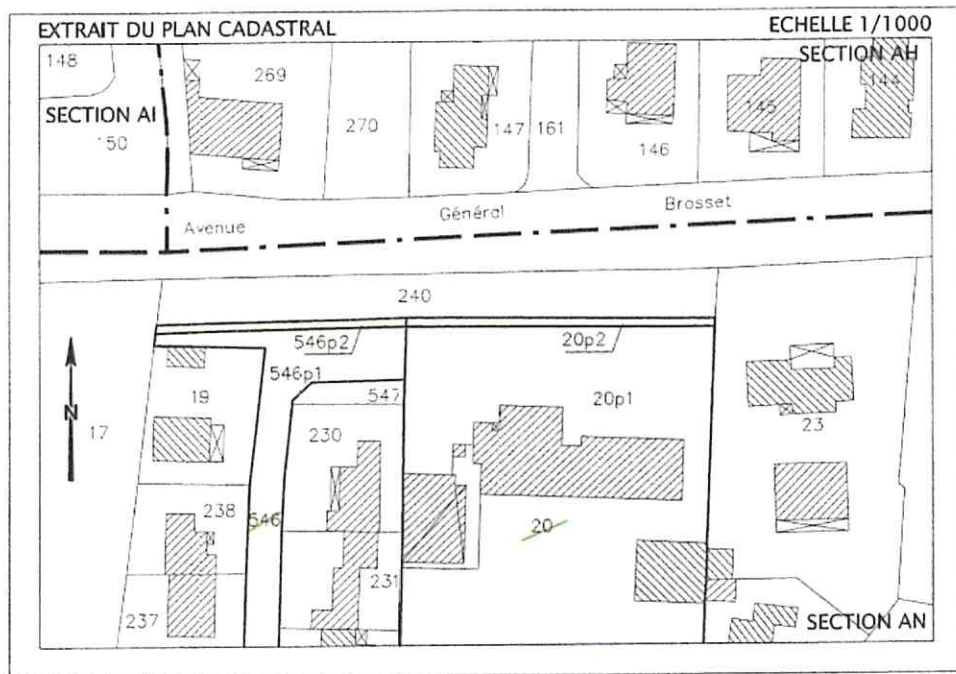


TABLEAU RECAPITULATIF DES SUPERFICIES							
SITUATION CADASTRALE INITIALE				SITUATION MODIFICATIVE			
SECTION	NUMERO	PROPRIETAIRE	CONTENANCE	SECTION	NUMERO	PROPRIETAIRE	SUPERFICIE
AN	20	SCP SAINTE BERNADETTE	4835 m ²	AN	20p1	SCP SAINTE BERNADETTE	4766 m
				AN	20p2	COMMUNE DU PRADET	69 m
							4835 m

Aussi, et après en avoir délibéré, il est demandé au Conseil Municipal :

- De se prononcer sur le bien-fondé de cette acquisition à 1 € symbolique ;
- D'autoriser M. le Maire à signer tous les actes subséquents et pièces nécessaires à cette mise en œuvre et à l'authentification de celle-ci.

L'exposé mis aux voix est adopté à l'UNANIMITE.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus,
 Au registre sont les signatures.

Signé : Le Maire, Hervé STASSINOS

